2023_057

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT
SEINE - ET - MARNE

CANTON
OZOIR – LA - FERRIERE

COMMUNE
TOURNAN - EN - BRIE

VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE
SERVICE URBANISME

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la commune de Tournan-en-Brie,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la déclaration préalable de division, enregistrée sous le numéro DP 077 470 23T0012 et délivrée le 13/03/2023, concernant le détachement d'un lot à bâtir, d'une contenance de 10 090 m² (lot B du projet de division),

Vu la demande de numérotation de voirie de la Communauté de commune des Portes Briardes entre Villes et Forêts en date du 18 avril 2023,

Considérant la nécessité d'attribuer un nouveau numéro de voirie, pour des nouvelles parcelles à intervenir du lot considéré,

ARRETE

Article 1 : L'unité foncière, parcelles cadastrées C1p, C3p, C163p et C165p formant le lot B du projet de division visé, portera :

- **Le numéro : 105 rue de Paris**

Article 2 : il est rappelé que le numéro précédant la présente numérotation est le 101 rue de Paris. Il convient de mentionner que le n°103 n'est pas attribué à ce jour ; il est réservé pour les besoins futurs d'éventuelles divisions de l'unité foncière du site formant la Ferme du Plateau.

Article 3 : Le numérotage est matérialisé par l'apposition sur la façade de la maison ou sur le mur de clôture d'une plaque de numérotation aux dimensions standards. Celle-ci sera mise en place par les propriétaires concernés.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le sous-Préfet de Torcy,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Portes Briardes entre Villes et Forêts
- Le Service du Cadastre de Melun,
- Monsieur le Receveur de la Poste de Tournan-en-Brie.

Fait à Tournan-en-Brie, le 20 AVR. 2023

Laurent GAUTIER

Maire de Tournan-en-Brie

MAIRIE DE TOURNAN-EN-BRIE (Seine-et-Marne)

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

COMMUNES DE TOURNAN EN BRIE

PLAN DE DIVISION

Rue de Paris

Cadastre : section C n° 1, 2, 3, 4, 5, 163, 165 pour 3ha 26a 23ca

Propriété de la Commune de TOURNAN EN BRIE

Emprise du lotissement : 9145 m²

Indice	Date	Resp.	Descriptif
0	11/02/2023	JM	Plan de division
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Géomètres-Experts Fonciers Associés

Agence de Brie-Comte-Robert

92, rue du Général Leclerc

77170 BRIE-COMTE-ROBERT

Tél. : 01 64 05 02 42

GÉOMÈTRE-EXPERT

CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Date : 11 février 2023

Echelle : 1/500

Plan : 1 Indice : 0

Dossier : 772-46132

Rue de Paris

N° 101
rue de Paris

N° 105
rue de Paris

Lot A
22533 m² env.
Surplus

Lot B
10090 m²
Emprise de l'opération

Laurent GAUTIER
Conseiller Départemental
Maire de Tournan-en-Brie

MAIRIE DE TOURNAN-EN-BRIE (Seine-et-Marne)

Légende

Réseau d'adduction d'eau potable
Réseau d'assainissement eaux usées
Réseau d'assainissement eaux pluviales
Réseau d'assainissement unitaire
Réseau télécom
Réseau électrique Eclairage public
Réseau gaz
Mur bahut
Mur plein
Clôtures
Cotation altimétrique
Application cadastrale

Servitude de passage (véhicules, piétons, réseaux) grevant le lot A au profit du lot B

Emprise du lotissement

Coordonnées rattachées au système RGF 93 (CC49)
Nivellement rattaché au N.G.F. -système NORMAL-
(rattachements par GPS - précision décimétrique)

DGTA :
Plan établi suivant les limites d'occupation et le plan cadastral du 7 juin 2021, sans bornage contradictoire avec les riverains.
Les cotes et superficies annoncées sont données à titre indicatif.